Solidaires Auvergne

Comptes – 2025

Annexe simplifiée aux comptes annuels

La présente annexe est établie conformément aux dispositions de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail et le décret numéro 2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salarié·es ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salarié·es ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 du code du travail.

L'exercice comptable se déroule du 1er janvier au 31 décembre.

Il n'a pas été nommé de commissaire aux comptes, conformément aux articles L. 2135-1 et D. 2135-9 du code du travail.

Les comptes ont été approuvés lors de la réunion du Conseil syndical du 4 juin 2026, après avis de la Commission de contrôle financier réunie le 24 avril 2026, conformément aux statuts du syndicat.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2025 est arrêté conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le syndicat n'emploie aucun·e salarié·e.

Sont présentés : un compte de résultat, un bilan et la présente annexe.

L'organisation ne dispose d'aucun patrimoine immobilier.

Il n'est pas tenu de caisse en espèces. Le syndicat possède un compte bancaire.

Règles générales

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes et règlements n° 99-01, 99-03 et 2009-10 du Comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe du respect de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes,
- régularité et sincérité des comptes,
- comparabilité,
- indépendance des exercices.

Toute dérogation aux règles générales fait l'objet d'une justification et d'explications utiles dans la présente annexe.

Détermination des ressources de l'année 2025

Cotisations perçues :	3546 €
Cotisations reversées :	0 €
Subventions reçues	0 €
Indemnités reçues (CESER) :	10977,57 €
Produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	3098,62 €
Total des ressources	**17622,19 €**

Produits exceptionnels : remboursements de frais, agendas, FPN.

Provisions : sans objet

Amortissements : sans objet

Dettes et échéances : sans objet

Détail des produits constatés d'avances : sans objet

Bilan et Compte de résultat

Bilan - 2025			
Trésorerie	68192,16	Report à nouveau	68192,16
Actif	68192,16	**Passif**	68192,16

Compte de résultat - 2025		
Désignation	**Recettes**	**Dépenses**
Informatique		1303,52
Frais CESER		1238,35
Matériel		1536,08
Repas		480,6
Assurances		1164,09
Téléphonie / internet		1054,2
Dons		234,4
Déplacements		0
Frais bancaires		108,96
Manifestations		802,9
Adhésions		100
Formation		638,83
Divers		125
Presse		60
Cotisations	3546	
Indemnités CESER	10977,57	
Remboursements frais	489,6	
Subventions	0	
Divers	790,19	
Agendas	206	

FPN	1612,83	
Total général	**17622,19**	**8846,93**
Résultat exercice		**8775,26**